

Adresses de *Théorétiques*
revuethéoretique@gmail.com
06 BP 6295 Abidjan 06

© LE PAPHYRUS Éditions, Bouaké 2020

ISBN : 978-2-490574-09-4

ISSN : 2663 3132

Toute reproduction, quel que soit le procédé, est interdite sous peine de poursuites judiciaires.

Théorétiques

Revue africaine d'épistémologie

Vol 2 N°02 décembre 2020

Thème : LA TRANSITION NUMÉRIQUE EN AFRIQUE

Les revues scientifiques se rapportant à l'épistémologie sont rares en Afrique. La Revue Théorétiques a été mise au jour pour offrir un espace de publication aux chercheurs exerçant dans ce domaine. Elle vise ainsi à promouvoir la recherche épistémologique sur le continent. Opérant dans l'espace CAMES, sa ligne éditoriale s'inscrit dans les normes éditoriales établies par cette Institution. Théorétiques, Revue africaine d'épistémologie, se destine à publier des contributions originales en matière d'épistémologie *lato sensu*. Revue scientifique à comité de lecture, elle reçoit les contributions d'auteurs de tous horizons dont les réflexions contribuent au développement de la recherche sur les théories et pratiques du Savoir. Théorétiques, dirigée par une équipe de spécialistes, est affiliée à des organisations scientifiques telles que la Société Ivoirienne de Bioéthique d'Épistémologie et de Logique (SIBEL), la Chaire UNESCO de Bioéthique et le laboratoire Logiques, Savoirs, Rationalités (LSR) de l'Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire).

LE PAPYRUS Éditions
info@lepapyrus.ci
(Côte d'Ivoire)

Remerciements

La rédaction de *Théorétiques*, Revue africaine d'épistémologie, remercie tous les contributeurs à ce numéro ainsi que les évaluateurs. Elle exprime sa reconnaissance envers les différents partenaires : Chaire UNESCO de Bioéthique, Société Ivoirienne de Bioéthique d'Épistémologie et de Logique (SIBEL), laboratoire Logiques, Savoirs, Rationalités (LSR) de l'Université Alassane Ouattara et Papyrus Éditions.

Directeur
Ignace YAPI

Rédacteur en chef
Antoine N'GUESSAN DEPRY

Rédacteurs en chef adjoints
Josué GUÉBO
Christian Kouadio YAO

Comité scientifique

- Charles Zacharie BOWAO, *Professeur*, Logique et Philosophie des sciences, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo
- Lazare Marcelin POAMÉ, *Professeur*, Philosophie de la technique et Bioéthique, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Pierre N'ZINZI, *Professeur*, Philosophie / Épistémologie, Université Omar Bongo, Libreville, Gabon
- Ignace YAPI, *Professeur*, Logique, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Yaovi AKAKPO, *Professeur*, Philosophie / Épistémologie, Université de Lomé, Togo
- Ramses BOA TIÉMÉLÉ, *Professeur*, Philosophie et Épistémologie des sciences endogènes, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Antoine N'GUESSAN DEPRY, *Professeur*, Épistémologie et Histoire des sciences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- André Liboire M'BANI TSALA, *Professeur*, Bioéthique, Université de Dschang, Cameroun
- Noël N'Doumy ABÉ, *Professeur*, Anthropologie de la santé, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Ludovic Doh FIE, *Professeur*, Esthétique, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Aklesso ADJI, *Professeur*, Phénoménologie, Université de Lomé, Togo
- Michel Akissi GBOCHO, *Professeur*, Logique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Emmanuel CRÉZOIT, *Professeur*, Médecine réparatrice, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

- Antoine TAKO, *Professeur*, Neurosciences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Arsène KOBÉA, *Professeur*, Physique des particules, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire

Comité de lecture

- Ramses BOA TIÉMÉLÉ, *Professeur*, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- André Liboire M'BANI TSALA, *Professeur*, Université de Dschang, Cameroun
- Antoine N'GUESSAN DEPRY, *Professeur*, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Noël N'Doumy ABÉ, *Professeur*, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Abou SANGARÉ, *Professeur*, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Komi KOUVON, *Maître de Conférences*, Université de Lomé, Togo
- Auguste NSONSISSA, *Maître de Conférences (HDR)*, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo
- Stevens Gbaley BROU, *Maître de conférences*, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Lucien BIAGNÉ, *Maître de conférences*, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Josué GUÉBO, *Maître de conférences*, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire

Comité éditorial

Christian Kouadio YAO, Josué GUÉBO, Lucien BIAGNÉ, Bernadette Adjoua DANGO, Bernard Yao KOUASSI, Simplicie Kouassi KOUAKOU, Faloukou DOSSO

TABLE DES MATIÈRES

Kouamé Hyacinthe KOUAKOU

De la résilience des savoirs endogènes africains à l'ère de la transition numérique 9-28

Tiasvi Yao Raoul AGBAVON

Douter de la transition numérique en Afrique : indices cartésien et bernardien..... 29-45

Christian Kouadio YAO

L'intelligence artificielle-sujet et l'avenir de l'humanité.....46-61

Léonce N'guessan Kouassi TANO

De la mutation technologique en Côte d'Ivoire : la contribution de la téléphonie mobile..... 62-84

De la résilience des savoirs endogènes africains à l'ère de la transition numérique

Kouamé Hyacinthe KOUAKOU*

Résumé

La transition numérique semble consacrer l'éclipse des savoirs endogènes africains. Au nombre des raisons invoquées, il apparaît que ceux-ci s'inscrivent difficilement dans la logique du partage mise en avant par la transition numérique. On les dépeint, pour la grande majorité d'entre eux, comme des savoirs ésotériques, entourés du sceau du secret. En outre, ils ne sont pas systématisés du fait du primat de l'oralité, en l'absence donc de l'écriture. On ne saurait également passer sous silence les difficultés liées à la langue. Pourtant, loin de sonner l'arrêt de mort des savoirs endogènes africains, la transition numérique doit être au contraire perçue comme une opportunité pour ceux-ci. À l'heure de la mondialisation, les technologies de l'information et de la communication (TIC) doivent pouvoir contribuer au décroisement des savoirs endogènes africains. Ils favorisent ainsi l'ouverture à l'autre, au-delà des frontières, dans une logique du donner et du recevoir. Il s'agit, fondamentalement, de créer les conditions optimales pour une réelle survivance des savoirs endogènes africains à l'ère de la transition numérique.

Mots clés : Ésotérisme – Marginalisation – Mondialisation – Partage – Résilience – Savoirs endogènes – Transition numérique.

Abstract

Digital transition seems to have consecrated the shading of endogenous African knowledge. Among the reasons given, it appears that these hardly fit into the logic of sharing put forward by the digital transition. They are depicted, for the vast majority of them, as esoteric knowledge marked by the seal of secrecy. In addition, they are not systematized because of the primacy of orality, therefore in the absence of writing. We cannot ignore the difficulties linked to language as well. However, far

*Enseignant-chercheur, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

from sounding the death knell for endogenous African knowledge, the digital transition must, on the contrary, be seen as an opportunity for them. In the era of globalization, information and communication technologies (ICT) must be able to contribute to the decompartmentalization of endogenous African knowledge. They thus promote openness to others, beyond borders, in a logic of giving and receiving. Ultimately, it is all about creating the optimal conditions for a real survival of endogenous African knowledge in the age of digital transition.

Key words : Digital transition – Endogenous knowledge – Esotericism – Globalization – Marginalization – Sharing – Resilience.

Introduction

Le monde s'est irrémédiablement engagé dans une fulgurante transition numérique qui n'épargne aucune partie du globe. Portée, en effet, par la téléphonie mobile et les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), la transition numérique est aujourd'hui une réalité incontournable pour quiconque aspire à la modernité et entend participer au vaste élan de la mondialisation. Le rendez-vous du numérique n'est ni plus ni moins que la volonté l'Organisation des Nations Unies (ONU) de bâtir un monde sans frontière ni exclusion. Il témoigne de la réelle volonté d'édifier ce qu'il est convenu d'appeler un « village planétaire ».

Soucieuse de s'inscrire dans cette dynamique, l'Afrique ne saurait manquer le rendez-vous du « numérique ». Seulement qu'en y allant, elle se voit, bien malgré elle, tenue de consentir à quelques ajustements, de procéder à une révision de certaines de ses modalités d'existence, d'autant plus que la compatibilité entre la transition numérique et certaines pratiques culturelles africaines ne va sans poser problème. La transition numérique semble consacrer, d'une façon ou d'une autre, la marginalisation des savoirs endogènes africains. Ceux-ci présentent, en effet, des traits de caractère (ésotérisme, difficultés liées à la langue) qui, à première vue, ne sauraient s'accommoder des exigences de la transition numérique.

Pourtant, à l'analyse, nous ne pouvons qu'admettre la portée non négligeable de la transition numérique, aussi bien pour l'Afrique dans son ensemble que pour toutes les pratiques et productions culturelles, sociales

et économiques sur ce continent. C'est pourquoi, il convient de rechercher les voies et moyens nécessaires à la survivance des savoirs endogènes africains qui doivent donner la preuve de leur résilience, à l'ère de la transition numérique.

Quelle est alors l'incidence de la transition numérique sur les savoirs endogènes africains? La transition numérique conduit-elle à la marginalisation des savoirs endogènes africains? N'est-elle pas au contraire une opportunité pour ceux-ci? Comment créer les conditions de survivance des savoirs endogènes africains à l'ère de la transition numérique? Les réponses à ces interrogations constituent les axes majeurs de cette analyse. Celle-ci abordera, d'emblée, la question de la marginalisation des savoirs endogènes africains. Elle montrera, par la suite, que la transition numérique représente une opportunité pour les savoirs endogènes africains. Et, nous présenterons, en fin de compte, les conditions de survivance des savoirs endogènes africains à l'ère de la transition numérique. Notre intention est de situer la place des savoirs endogènes africains à l'ère de la transition numérique, et ce, au moyen d'une approche à la fois critique et comparative adossée à une analyse imprégnée des réalités du monde contemporain.

1. De la marginalisation des savoirs endogènes africains

Le constat qui s'impose à nous, d'emblée, lorsqu'il s'agit de situer la place des savoirs endogènes africains à l'ère de la transition numérique, est que celle-ci semble, à première vue, consacrer leur marginalisation. Par « savoir endogène », en effet, il faut entendre, « une connaissance vécue par la société comme partie intégrante de son héritage, par opposition aux savoirs exogènes qui sont encore perçus, à ce stade au moins, comme des éléments d'un autre système de valeurs ». (P. J. Hountondji, 1994, p.15). Le rapport de « l'endogène » à « l'exogène » est donc celui de l'ici à l'ailleurs, de ce qui relève du patrimoine et de l'héritage propres à l'Afrique à ce qui est produit ailleurs, sous d'autres cieux.

Les savoirs endogènes concernent l'ensemble des savoirs et des connaissances accumulés au fil des siècles par les sociétés africaines. Ils s'appliquent à presque tous les domaines de l'existence et sont censés répondre aux préoccupations immédiates de l'individu et de la société. Qu'il s'agisse de la métallurgie « traditionnelle » du fer en Afrique occi-

dentale, des procédés traditionnels de gestion de l'atmosphère, des numérations traditionnelles, de la géomancie, ou encore de la médecine traditionnelle et de la pharmacopée (P.J. Hountondji, 1994), des recherches prouvent que l'Afrique traditionnelle était loin d'être une table rase en matière de connaissances, de savoirs et de savoir-faire.

Aussi convient-il de souligner que la transition numérique bouleverse aujourd'hui l'Afrique. Le continent n'est nullement resté en marge du prodigieux essor de la téléphonie mobile et des technologies de l'information et de la communication (TIC). En l'espace de deux décennies, l'Afrique s'est littéralement laissée aller au vent de la transition numérique au point où, des grandes métropoles aux hameaux les plus reculés, plus personne ne semble résister à l'assaut de la révolution numérique.

Certes, l'Afrique ne saurait rivaliser avec les autres continents dans les classements mondiaux relatifs au développement des TIC et de l'exploitation de leur potentiel. Mais depuis leur émergence sur le continent, à la fin des années 1990, celles-ci ont connu une progression vertigineuse au point où c'est en Afrique que la téléphonie mobile connaît la progression la plus forte au monde. (E. Peyroux & O. Ninot, 2019). Aux dires de ceux-ci, le taux de pénétration de la téléphonie mobile se situait à 43% en Afrique subsaharienne, en 2016, et devait atteindre, selon les projections, les 50% en 2020, ce qui équivaut à 530 millions d'abonnés en Afrique subsaharienne, quand tout le continent affiche un total de 725 millions. En l'espace d'une décennie, le taux de progression est de 344% pour l'ensemble de l'Afrique. Ces chiffres sont révélateurs de l'extraordinaire percée des TIC sur le continent. Preuve que lorsque nous parlons de transition ou de révolution numérique en Afrique, nous exprimons une réalité, sinon une vérité essentielle.

Comment peut-il en être autrement quand on sait la fascination exercée sur les Africains par tout ce qui relève de la nouveauté, de l'innovation? En réalité,

L'Afrique est gourmande d'idées nouvelles. Loin de se croire comme nous, propriétaire et dépositaire du seul savoir qui vaille, loin de mépriser ce qui ne vient pas d'elle, au contraire elle s'en gave. Elle a suivi, sans rechigner, toutes les modes du nord: le marxisme, le socialisme, l'économie mixte, le libéralisme... Comme, jadis, elle s'était convertie au catholicisme, au protestantisme, à l'islam ... (E. Fottorino et al, 1992, pp 346-347).

Justement, parce qu'elle ne veut manquer le rendez-vous de la modernité, parce qu'elle ne veut nullement se faire conter à la fois l'histoire et son histoire, l'Afrique s'inscrit dans la dynamique de la révolution numérique.

Mais, s'il est vrai que les populations africaines, dans leur grande majorité, suivent l'odyssée de la transition numérique, il n'en demeure pas moins que la situation est des plus problématiques lorsqu'il s'agit d'évoquer le sort des savoirs endogènes africains. Et comme nous l'avons souligné plus haut, le constat qui s'impose est que la transition numérique consacre, d'une manière ou d'une autre, leur marginalisation.

Faut-il le noter, les savoirs endogènes africains, produits par les sociétés africaines, intègrent l'héritage et le patrimoine culturels desdites sociétés, et ce, depuis des millénaires. Ils sont, dans la grande majorité, des savoirs anciens.

Si les savoirs endogènes africains sont appelés à évoluer à la périphérie du système, à l'heure de la transition numérique, c'est parce qu'il leur est presque impossible de s'inscrire dans la logique du partage mise en avant par celle-ci. Cette impossibilité s'explique, en partie, par le fait que ces savoirs sont, dans leur grande majorité, ésotériques.

L'ésotérisme, le culte du secret, constituent, à n'en point douter, des caractéristiques des savoirs et des connaissances en Afrique, notamment dans l'Afrique traditionnelle.

Le savoir, dans l'Afrique traditionnelle, est loin d'être une affaire publique. Dans les sociétés de tradition orale, par exemple, le savoir a une valeur et une signification qui en font l'affaire d'une classe spécifique : les griots. Ce sont les dépositaires du savoir traditionnel. C'est à eux qu'il appartient de transmettre de génération en génération l'histoire des souverains, des dignitaires, en somme l'histoire de la communauté. Les griots sont, à ce titre, la mémoire et les archives de la communauté. Fait notable : on ne devient pas griot, on naît griot. Ce qui permet de comprendre le caractère héréditaire de la transmission du savoir dans l'Afrique traditionnelle, et qui finit par se révéler à la fois ésotérique et non démocratique.

Cette attitude a été préjudiciable, à plus d'un titre, à la civilisation et à la science de l'Égypte antique. La science grecque, référence de premier plan en la matière, tire son origine de l'Égypte antique. Celle-ci a constitué une sorte de réservoir intellectuel, au sein duquel les savants grecs sont venus puiser le savoir, qui constitue les fondements de leurs théories.

On s'en aperçoit nettement en parcourant les lignes de l'ouvrage Antériorité des civilisations nègres: mythe ou vérité historique de l'égyptologue sénégalais, Cheick Anta Diop. Dans le chapitre : « Apport de l'Égypte à la civilisation », il nous éclaire suffisamment sur l'implication de l'Égypte dans l'édification du patrimoine intellectuel de l'humanité, via la Grèce. (C. A. Diop, 1967).

Ainsi, à l'image de Thalès et d'Euclide qui ont séjourné en Égypte, d'autres illustres noms, et non des moindres, sont passés par le pays de Pharaon. On note, par exemple, que Platon y a passé 13 ans, Démocrite, 5 ans, Pythagore, 22 ans, Eudoxie, 13 ans. Ils étaient assurément assez nombreux. Fait marquant : ces savants grecs ne sont pas allés en Égypte dans le cadre d'un tourisme intellectuel. Le nombre d'années qu'ils y auront passé, chacun à son niveau, démontre amplement qu'il était question pour eux d'un séjour initiatique et d'étude, en vue de leur formation intellectuelle. Il en est de même de toute la pensée philosophique et scientifique, notamment mathématique, de Platon. (C. A. Diop, 1967, pp. 101-106). Ces savants grecs de renom ne sont en réalité que des disciples ayant reçu leur formation à l'école des prêtres égyptiens.

Mais alors, qu'est-ce qui a contribué au déclin de la science égyptienne, au point où, comme le souligne Diop, aucun nom d'un savant égyptien n'est demeuré à ce jour connu ? Sa réponse ne souffre d'aucune ambiguïté :

On met ici le doigt sur la faiblesse, majeure peut-être, de la civilisation égyptienne, cette science gardée jalousement, n'a jamais pénétré profondément l'esprit du peuple qui recevait un enseignement exotérique. Le savoir était si précieux aux yeux du prêtre égyptien qu'il préférerait le garder et l'étendre seulement à quelques individus privilégiés, plutôt que d'agir comme son disciple grec et de le répandre à l'échelle du peuple pour se faire un nom. (C. A. Diop, 1967, p. 99).

Et d'ajouter quelques lignes plus loin :

Le déclin de la civilisation égyptienne a été précipité durant les derniers siècles de contact avec les jeunes civilisations issues d'elle, par cet immense orgueil qui empêchait l'Égypte d'emprunter à ses élèves de naguère et par ce système défectueux de l'« initiation ». Cette dernière institution, fatale au développement intellectuel des peuples, tout le reste de l'Afrique l'a eue en commun avec l'Égypte. (C. A. Diop, 1967, p. 100).

L'ésotérisme et l'orgueil ont constitué les péchés originels de l'Égypte antique, rendant ainsi impossible toute idée de partage des savoirs ou d'échange avec l'autre. Il y va de l'Égypte ancienne comme de toutes les traditions africaines dans leur ensemble. Dans un tel cas de figure, on ne peut bien évidemment pas accéder aux savoirs produits par ces civilisations, du moins pour ce qui est du grand public.

On lie bien souvent la notoriété d'un individu à sa capacité à détenir un savoir inaccessible aux autres. Ainsi se fait-on un devoir de garder jalousement nos connaissances, convaincus de ce que c'est par ce canal que les autres nous vénéreront davantage. La conséquence en est que bien de connaissances ont été ensevelies, au moment même où leurs dépositaires tiraient leur révérence, étant prêts, de leur vivant, à tout donner pour ne rien partager.

L'impossibilité pour les savoirs endogènes africains de s'inscrire dans une tradition de partage les rend, en fin de compte, inopérants, obsolètes, à l'ère de la transition numérique. Celle-ci, en effet, a pour caractéristique essentielle de s'inscrire dans une tradition de partage. En instituant les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, WhatsApp, Youtube, ...), elle met en avant le sens du partage, de la diffusion à grande échelle des informations, des savoirs et des idées. Ceux-ci, dès le moment de leur élaboration, se diffusent, telle une traînée de poudre, aux quatre coins du monde. Tout individu peut y accéder pourvu qu'il soit doté des outils (ordinateurs, tablettes, téléphones portables, ...) et des moyens (connexion internet). Par conséquent, du fait de leur caractère ésotérique, les savoirs endogènes africains ne peuvent qu'exister en marge de la transition numérique. D'où :

L'intégration du tiers-monde au processus mondial de production des connaissances entraîne, entre autres effets tangibles, la marginalisation des savoirs et savoir-faire anciens, leur étiolement progressif, leur appauvrissement, voire, dans les pires des cas, leur disparition pure et simple, leur refoulement hors du souvenir conscient des peuples. (P. J. Hountondji, 1994, p. 11).

L'autre difficulté, et non des moindres, et qui consacre la marginalisation des savoirs endogènes africains à l'ère de la transition numérique est le problème de la langue. Il se trouve que la quasi-totalité des langues africaines ne font pas partie du patrimoine linguistique des TIC. Elles ne sont que des supports de connaissances orales et traditionnelles. (C.

R. Abolou, 2006). Dans un tel cas de figure, les langues africaines, dans leur état actuel, ne sauraient participer à la transition numérique.

D. Osborn (2011) fait remarquer que la plupart des langues africaines n'ont pas de caractères normalisés. Et même quand elles en ont, elles ne se réduisent qu'à deux ou trois groupes de caractères qui vont de l'alphabet local au latin, en passant par une langue étrangère auparavant dominante. En outre, les savoir-faire des Africains dans des domaines scientifiques divers sont, pour la plupart d'entre eux, transcrits dans les langues de domination. Il est alors impossible de produire et de diffuser sur Internet des contenus locaux, qu'ils soient pédagogiques, administratifs, touristiques ou culturels. Les chances pour la culture dont relève cette langue d'être diffusée et de s'ouvrir au monde n'existent donc pas, dans ces conditions. Les langues locales africaines finissent alors par s'incliner face aux langues communément utilisées par les TIC (français, anglais, allemand, espagnol, portugais, mandarin, arabe, ...).

Or, il est de notoriété que les savoirs endogènes, intégrant le patrimoine traditionnel et culturel des sociétés africaines, sont, d'abord et avant tout, adossés aux langues africaines. Ces savoirs sont conçus par des hommes et des femmes, insérés dans une culture, et donc utilisant la langue par laquelle cette culture est appelée à se diffuser. Mais dès l'instant où ces langues ne se prêtent pas aisément au jeu de la transcription ou même peinent à être traduites adéquatement (L. M. L. N'goran-Poamé, 2001, pp. 68-70), il va sans dire que les savoirs endogènes ne peuvent que subsister à la périphérie du système, en marge donc de la transition numérique.

Faut-il, dès lors, voir en la transition numérique un danger pour les savoirs endogènes africains ? Ne constitue-t-elle pas, au contraire, une opportunité pour ceux-ci ?

2. La transition numérique, une opportunité pour les savoirs endogènes africains

La transition numérique, loin de signer l'arrêt de mort des savoirs endogènes ou des savoirs locaux africains, se révèle, au contraire, comme une réelle opportunité pour ceux-ci. Il y va des savoirs comme de tous les aspects de la vie et de l'existence des peuples d'Afrique.

L'impérieuse nécessité proclamée par les dirigeants du monde en général, et ceux d'Afrique en particulier d'aller au rendez-vous du numérique témoigne, à n'en point douter, des avantages liés à l'avènement de la téléphonie mobile et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), conçues comme les principaux indicateurs de la transition numérique. Il faut le dire, à l'image des autres parties du globe, l'Afrique a tout à gagner de la transition numérique.

La volonté d'édification d'un village planétaire, censée faire explorer les cadres traditionnels de l'humanité en mettant fin à l'autarcie, au repli sur soi, impose à chacun et à tous l'adoption du numérique. Il s'agit désormais de fructifier les échanges, de quelque nature que ce soit, d'accélérer la communication, en somme, de rapprocher davantage les communautés et les hommes, réduisant du même coup les inégalités et les disparités entre eux.

Le développement d'Internet et sa pénétration aussi bien au sein des communautés que dans toutes les sphères de la vie économique, culturelle, politique et sociale, témoignent de ce que l'humanité tire un réel profit de la transition numérique. L'Afrique ne saurait être en reste. Le recours au numérique en Afrique figure en bonne place dans l'agenda 2063 de l'Union Africaine. L'Agenda 2063 est, en effet, le schéma et le plan directeur de l'Afrique visant à sa transformation en puissance mondiale de l'avenir. Il est la manifestation concrète de la manière dont le continent entend réaliser cette vision sur une période de 50 ans allant de 2013 à 2063. C'est le cadre stratégique du continent qui vise à atteindre son objectif de développement inclusif et durable. Et pour y parvenir, les dirigeants africains ont identifié un certain nombre de priorités ou du moins ont défini des stratégies au nombre desquels figurent en bonne place la mondialisation accrue et la révolution des TIC. (www.au.int).

Mais d'ici là, nous ne pouvons manquer de voir en l'émergence d'un numérique libre une aubaine pour l'Afrique. (J. H. M. Nkoudou, 2015). Pour apprécier à sa juste mesure la portée de la transition numérique pour les savoirs endogènes africains, il nous faut au préalable situer son bien-fondé pour l'Afrique en général, mieux montrer en quoi la transition numérique impacte positivement le quotidien de l'Afrique.

Mais avant d'y arriver, notons que de manière générale, et à l'échelle de la planète, la révolution numérique, à travers l'arrivée des technologies

intelligentes, de l'Internet et des mégadonnées (big data) a révolutionné à la fois l'existence et le quotidien des hommes. Entre autres effets positifs induits par la révolution numérique, nous pouvons évoquer l'efficacité ou la rapidité de la communication, la facilité d'accès aux services financiers, le moindre coût des activités commerciales, un grand potentiel d'innovation relatif à la livraison des services et à la fabrication des objets de la société moderne. Le domaine de la santé est également impacté au regard des bonds considérables réalisés par la médecine avec pour conséquence l'accroissement de la longévité, tout comme celui de l'information qui est désormais facilement disponible. (J.-P. Lafrance, 2018, p. 14). Plus aucun domaine de l'existence n'échappe désormais à l'emprise de la transition numérique.

L'Afrique ne peut que tirer profit des avantages liés à la transition numérique. La nouvelle idéologie du développement de l'Afrique met l'accent sur la nécessité de profiter de la révolution communicationnelle et numérique de l'Occident. (J.-P. Lafrance, 2018). En clair, pour sortir de l'état de sous-développement dans lequel elle se trouve engluée depuis des lustres, et également pour accéder à la modernité, en satisfaisant aux exigences du monde moderne, l'Afrique n'a d'autre alternative que la révolution numérique qui lui est bénéfique à plus d'un titre.

Il revient, dans ces conditions, aux savoirs endogènes africains de tirer profit de la transition numérique, pour leur valorisation. C'est que celle-ci concourt à leur décloisonnement, à leur ouverture sur le monde, et donc à leur démarginalisation. En effet, les savoirs endogènes, perçus comme des savoirs traditionnels, locaux, sont inscrits dans le patrimoine culturel des sociétés africaines. Même s'ils sont diffusés au sein des sociétés qui les portent, ils sont le plus souvent circonscrits dans un cadre assez restreint de sorte que finalement, ils ne peuvent s'étendre au-delà de leur aire géographique d'origine.

Les médias (presse audiovisuelle et presse écrite) ont donné la possibilité aux détenteurs des savoirs traditionnels de vulgariser leurs activités et les produits de leurs recherches. Si la médecine traditionnelle ou la pharmacopée a pu être vulgarisée, c'est inévitablement grâce aux médias. Ceux-ci ont offert une lucarne aux guérisseurs et autres tradipraticiens d'exposer leurs savoirs et leurs produits à la face du monde, contribuant ainsi à décomplexer les tenants de la médecine traditionnelle qui, grâce

à la publicité qu'on pourrait qualifier à la limite d'agressive, se voient même en droit de rivaliser avec la médecine moderne. En somme, les médias ont fait sortir la pharmacopée africaine de sa «brousse», jadis son champ de prédilection, et d'aller au plus près des populations, s'invitant dans les foyers, dans les services et dans les espaces publics.

De la même manière, les savoirs endogènes doivent emprunter, en plus des canaux traditionnels de diffusion de l'information que sont la presse écrite et la presse audiovisuelle, la voie des canaux modernes que sont les réseaux sociaux et la téléphonie mobile. C'est par leur entremise qu'ils pourront être véhiculés à un rythme accéléré et s'offrir au monde.

Le mode traditionnel d'existence en Afrique est appelé à sortir de son intimité pour s'exposer, pour s'offrir à la face du monde. Ce qui était jusque-là confiné à un cadre traditionnel d'existence, et à une gestion à la limite archaïque, s'ouvre au monde grâce au TIC. Ainsi, dans les campagnes, et pour les besoins de l'agriculture, par exemple, il est de plus en plus fait recours aux TIC, rendant ainsi plus fluide et plus dynamique la gestion des coopératives agricoles. (Loukou, 2011). Cette référence à l'agriculture permet de noter que les TIC concourent à la modernisation de ce qui, jusque-là, était perçu comme relevant exclusivement du monde traditionnel.

La dynamique de décloisonnement des savoirs endogènes africains leur impose donc de s'inscrire dans la transition numérique qui constitue, pour eux, un excellent canal par lequel ils peuvent sortir de leur environnement immédiat pour atteindre, à la fois toutes les communautés et les autres parties du monde. Le recours à la téléphonie mobile et à Internet leur permet de briser les barrières et d'aller au-delà des frontières.

Pendant longtemps, a dominé le préjugé selon lequel l'Afrique traditionnelle était une table rase en matière de connaissances, de savoirs et de techniques. Pourtant, comme nous avons eu à le souligner plus haut, ceux-ci existent bel et bien en Afrique. Quelques recherches initiées par des hommes de science occidentaux ont, par moment, mis en évidence l'existence de savoirs et des techniques propres à l'Afrique. Mais, leur portée reste limitée d'autant plus que les résultats de ces recherches sont publiés dans des revues spécialisées, pas toujours faciles d'accès pour le grand public.

L'histoire nous apprend que même si du fait de l'ésotérisme, les premiers savants égyptiens nous demeurent presque inconnus, il reste tout de même à noter que la science grecque s'est nourrie de ses apports égyptiens

pour se diffuser par la suite au reste de l'humanité. C'est pour avoir su opposer l'exotérisme à l'ésotérisme des Égyptiens que les Grecs ont pu donner à leur science toute sa noblesse et l'offrir à la modernité. Par le moyen de la diffusion, du partage, les Grecs ont su faire la publicité de leurs savoirs.

Les savoirs endogènes africains, qui ne sauraient pendant longtemps courir le risque de leur marginalisation, doivent trouver en la transition numérique une aubaine pour s'exposer à la face du monde. En effet : « C'est dans l'ouverture à d'autres cultures que se trouve la chance des cultures africaines. En se frottant aux autres, nos cultures rendent performants leurs modes de production et de diffusion. » (L. F. Doh, 2007, p. 40).

Le recours à la téléphonie mobile et à Internet constitue des moyens par lesquels les savoirs endogènes africains peuvent en temps réel atteindre toutes les communautés humaines et toutes les parties du monde, contribuant ainsi à remédier à la « fracture par le contenu » qui n'est autre que l'écart entre la culture occidentale surreprésentée et les cultures africaines sous-représentées. (A. Kiyindou, 2004). La nécessité de démarginaliser les savoirs endogènes africains leur impose donc la voie de la transition numérique. Mais comment assurer durablement leur pérennité ?

3- Pour la survivance des savoirs endogènes africains à l'ère de la transition numérique

Au regard de certains de leurs traits de caractère qui s'accommodent difficilement parfois de la transition numérique, et de par l'opportunité que celle-ci constitue pour eux, il est plus que jamais urgent de créer les conditions de pérennisation des savoirs endogènes africains à l'ère de la transition numérique, mettant ainsi en exergue leur résilience.

Il importe d'abord de relever qu'on ne saurait, en tout état de cause, discréditer les savoirs endogènes africains au nom d'une prétendue aspiration à la modernité. Évoquer, par conséquent, la question de leur survivance, à l'ère de la transition numérique, c'est, en réalité, assumer leur actualité sinon leur place au sein du monde moderne. En effet, un certain état d'esprit, sans cesse renouvelé par notre aspiration croissante à la modernité, nous fait adopter une attitude de mépris, pour les uns, et un complexe

de supériorité, pour les autres, à l'égard de tout ce qui relève du traditionnel. Une telle attitude conduit inévitablement à la marginalisation des savoirs endogènes, les exposant ainsi au risque de la disparition.

Il est donc nécessaire de démarginaliser les savoirs endogènes et de les ramener de la périphérie au centre du système (P. J. Hountondji, 1994). Ce qui implique la nécessaire cohabitation qu'il convient d'entrevoir entre le moderne et le traditionnel, entre l'ancien et le nouveau. (P. J. Hountondji, 2009). Il faut aller au-delà de l'opposition classique dont il est souvent fait état d'autant plus que « la modernité en Afrique fait figure de bâtard, même si elle est un objet de fierté. Elle a été comme imposée à ce continent de l'extérieur et non sans douleur, dans une histoire relativement récente coïncidant avec le début de la colonisation, à partir du milieu du XIX^e siècle ». (De Rosny, 1996, p. 57). Il nous faut, en retour, éviter de considérer les savoirs endogènes sous le prisme dégradant de l'archaïque ou de l'obsolète pour reconnaître et assumer, au contraire, leur place au sein du monde dit moderne.

La transition numérique, en Afrique, ne saurait s'effectuer sur l'autel des savoirs endogènes. Ce qui importe, en premier lieu, c'est leur nécessaire réforme. Celle-ci suppose leur remise en cause qui doit pouvoir les conduire d'abord à rompre avec le cercle vicieux de l'ésotérisme.

Nous l'avons signifié, si les savoirs endogènes paraissent, au premier abord, inopérants à l'ère de la transition numérique, c'est du fait de la difficulté qu'il y a, pour eux, à s'inscrire dans la logique du partage prônée par la transition numérique. Cette difficulté n'est pas sans lien avec la pratique de l'ésotérisme, le culte du secret. La rupture d'avec l'ésotérisme se révèle, en tout état de cause, comme une exigence non négociable pour une réelle adaptation des savoirs endogènes africains au monde moderne, condition de leur survie à la postérité.

Les dépositaires des traditions africaines, des us et des coutumes, et partant des savoirs endogènes, doivent, plus que jamais comprendre qu'un savoir ne vaut que de par la possibilité qu'ont les individus d'y accéder. Un savoir ne vaut que de par sa large diffusion à l'échelle des communautés humaines. Preuve qu'un savoir mis sous le boisseau, sous l'éteignoir, perd, pour ainsi dire, tout titre de validité. En lieu et place de l'exode ou de la fuite des cerveaux, (P. J. Hountondji, 1997, J.-M. Chasseriaux, 2004) qui ne fait que participer à l'accroissement du stock mondial

de connaissances, il convient plutôt de faire sortir les savoirs endogènes des tréfonds de l'existence pour les mettre à la disposition des intelligences. Car, en réalité :

À l'heure du « village planétaire », alors que, grâce aux nouveaux moyens de communication, l'information circule aussi aisément entre des personnes vivant aux antipodes qu'entre des vendeurs sur la place du marché, il n'est plus possible d'enfermer le savoir à l'intérieur de frontières locales. (N. Stehr & U. Ufer, 2010, p. 9).

C'est à ce niveau qu'intervient le rôle de l'Université et de la communauté scientifique. Il leur revient de systématiser les savoirs endogènes, de les sortir en quelque sorte de leur état brut afin de les présenter sous une forme élaborée, de sorte à ce qu'ils soient accessibles à tous en offrant plus de lisibilité. Elles se doivent de jouer un rôle de transcripteur, dans une langue commune. Ce qui nécessite, en premier lieu, une réforme de l'université africaine qui, depuis les indépendances, est restée fortement marquée par son alignement disciplinaire sur ses homologues françaises et britanniques. C'est à ce prix que pourront être élaborés au sein des Universités africaines une science et un savoir où s'expriment, le mieux, les spécificités africaines. L'initiative de l'Université Gaston Berger, située à Saint-Louis au Sénégal, qui a ouvert en 2010, l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) des civilisations, religions, arts et communication africaines (CRAC), qui compte six départements, ne peut qu'être saluée, dans ces conditions. (M. Mazellier, 2018). L'Université doit alors apparaître comme le « lieu d'articulation du savoir cloisonné ». (L. Zevounou, 2020).

L'implication des Universités et autres centres de recherche africains dans le processus de démarginalisation des savoirs endogènes cesse de présenter les sociétés africaines comme de simples objets de science, points focaux de la curiosité occidentale, parce qu'incapables en elles-mêmes et par elles-mêmes de prendre part, de manière active à l'élaboration ou à la construction du savoir. Une telle implication inscrit dorénavant les chercheurs africains au rang des ouvriers du savoir. (P. J. Hountondji, 2001). Par conséquent, ceux-ci ont un rôle à jouer dans la promotion et dans le processus de pérennisation des savoirs endogènes africains. Il convient toutefois d'insister sur la nécessité de prendre en compte la brevetabilité des savoirs endogènes appelés à s'exposer en ligne, à s'ouvrir à l'universel, et ce, afin d'assurer à la fois la sécurité de ces savoirs et de leurs auteurs.

Mais, la résilience des savoirs endogènes africains ne peut assurer ses conditions d'effectuation sans une réelle volonté politique. C'est au politique qu'il incombe de remédier à la fracture numérique qui existe non seulement entre l'Afrique et le reste du monde, mais aussi à l'intérieur même de l'Afrique.

En effet, au-delà de l'ascension fulgurante dont il est fait état au niveau de la transition numérique, en Afrique, des disparités subsistent tout de même, sur le continent, quant à l'accès à la téléphonie mobile et à Internet. Si le rapport entre l'Afrique et l'Occident, et les autres parties du monde, témoigne d'une fracture numérique, celle-ci est en revanche assez prononcée à l'intérieur même de l'Afrique. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : au niveau d'Internet, par exemple, à l'échelle du monde, l'Afrique ne représente que 11 % des abonnés, tandis qu'à l'intérieur du continent, à peine 35,2 % des Africains l'utilisent.

Les disparités dans l'accès aux TIC, en Afrique, sont réelles et perceptibles en termes de genre (entre hommes et femmes), de classes sociales et entre zones urbaines et zones rurales. Pour O. Sagna (2006), les indicateurs de l'accès universel des populations aux TIC concerne aussi bien la disponibilité (faisant référence à l'existence ou non de l'infrastructure téléphonique), l'accessibilité (entendue au sens de la capacité humaine à utiliser cette infrastructure), l'abordabilité (en rapport avec la capacité financière des citoyens), l'adaptabilité (l'adéquation entre l'offre de services et les besoins réels). Or, avec un peu plus de lucidité, nous ne pouvons que nous rendre à l'évidence et noter qu'en Afrique, il y a de réelles difficultés à satisfaire à ces critères qui se révèlent in fine comme des exigences fondamentales, et donc incontournables de la transition numérique.

Il revient, dans ces conditions, aux pouvoirs publics non seulement de combler le fossé numérique entre l'Afrique et le reste du monde, mais aussi, de réduire autant que faire se peut la fracture numérique en Afrique. Ils se doivent de garantir l'accès du plus grand nombre de citoyens au numérique. Ce qui, bien évidemment suppose des investissements massifs dans les infrastructures afin d'améliorer la communication téléphonique et l'accès à Internet, à travers la connexion aux grands réseaux de communication. Il leur faut également songer à relever le niveau de vie des populations pour leur faciliter la connexion. On imagine difficilement un individu qui a moins d'un euro par jour (soit 655 francs

CFA) songer à se connecter à Internet, quand on sait qu'il lui faudra déboursier presque 1000 francs CFA pour une connexion d'un jour (24 heures). La formation à l'utilisation des TIC doit également constituer une priorité, tout comme la mise en place de réponses adéquates à leurs besoins immédiats, à travers la conception d'applications en lien avec leur quotidien, par exemple.

Comme on le voit, la survivance des savoirs endogènes africains, à l'ère de la transition numérique, implique la soumission à un certain nombre d'exigences qui sont bien au-delà de la simple volonté de leurs seuls dépositaires.

Conclusion

En évoquant la résilience des savoirs endogènes africains, à l'ère de la transition numérique, nous entendons d'emblée mettre l'accent sur le coup de grâce que la révolution numérique semble leur porter. L'irruption de la téléphonie mobile et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans le quotidien des Africains a, d'une manière ou d'une autre, bouleversé ce quotidien.

Ainsi, nous assistons, à l'ère de la transition numérique, à la marginalisation des savoirs endogènes africains. Celle-ci s'explique en partie par le fait que ceux-ci, du fait de la pratique de l'ésotérisme qui caractérise la majeure partie d'entre eux, ont du mal à s'inscrire dans la logique du partage mise en avant par la transition numérique. En outre, faute de systématisation, ces savoirs ne sauraient être diffusés à une grande échelle.

Pourtant, toute réflexion faite, on ne peut manquer de relever que la transition numérique se révèle comme une réelle opportunité pour les savoirs endogènes africains. Le recours à la téléphonie mobile et à Internet ne peut que contribuer à leur décloisonnement, et à leur publicité, et donc à leur démarginalisation, gage de leur pérennité.

Il importe, dès lors, de trouver les mécanismes par lesquels les savoirs endogènes africains doivent pouvoir faire la preuve de leur résilience pour s'adapter à la transition numérique. Leur nécessaire remise en cause, l'initiation de leurs tenants et donc leur accès aux Technologies de l'Information et de la Communication conditionnent, à notre sens, une telle adaptation. Toutes choses qui nécessitent une réelle implication du politique.

En tout état de cause, la transition numérique ne saurait sonner le glas des savoirs endogènes africains. La cohabitation du traditionnel et du moderne ne peut se réaliser qu'au prix d'une épuration du premier, car la modernité ne nous impose aucune alternative. Nous n'avons pas le choix entre vivre et disparaître, entre être et ne pas être. Il nous faut absolument vivre, être, exister. Les savoirs endogènes africains, parce qu'ils se doivent d'être absolument, à l'ère de la transition numérique, sont donc appelés à s'adapter au monde moderne en revisitant en permanence les modalités et les mécanismes qui les fondent. « Plus personne ne croit aujourd'hui sérieusement au monopole occidental de la raison ou, inversement, aux ravages d'une mentalité prélogique qui affecterait de manière incoercible l'humanité « primitive ». » (P.J. Hountondji, 2007, p.2). En somme, il nous faut admettre le caractère pluriel, multiforme de la rationalité.

Références bibliographiques

ABOLOU Camille Roger, 2006, « L'Afrique, les langues et la société de la connaissance », *Hermès, La Revue*, n° 45, pp. 165-172.

CHASSERIAUX Jean-Michel, 2004, « Construire ensemble la société du savoir en Afrique », *Afrique contemporaine*, n° 209, pp. 163-178.

DE ROSNY Éric, 1996, « La résistance des rites traditionnels dans l'Afrique moderne », *Théologiques*, volume 4, n° 1, pp. 57-73.

DOH Ludovic Fié, 2007, « Mondialisation des cultures : Éclipse ou reviviscence des cultures africaines ? », *Lettres d'Ivoire – Revue scientifique de littératures, langues et sciences humaines*, n° 003, Université de Bouaké, pp. 35-53.

FOTTORINO Eric, GUILLEMIN Christophe & ORSENNA Eric, 1992, *Besoin d'Afrique*, Paris, Éditions Librairie Arthème Fayard.

HOUNTONDJI Paulin Jidenu, 1994, *Les savoirs endogènes : pistes pour une recherche*, sous la direction de, Dakar, CODESRIA.

HOUNTONDJI Paulin Jidenu, 1997, *Combats pour le sens – Un itinéraire africain*, Cotonou, Les Éditions du Flamboyant.

HOUNTONDJI Paulin Jidenu, 2001, « Au-delà de l'ethno-science : pour une réappropriation critique des savoirs endogènes », *Notre librairie : Revue des littératures du Sud*, n° 144, pp. 58-65.

HOUNTONDJI Paulin Jidenu, 2007, *La rationalité, une ou plurielle ?*, sous la direction de, Dakar, CODESRIA.

HOUNTONDJI Paulin Jidenu, 2009, *L'ancien et le nouveau – La production du savoir dans l'Afrique d'aujourd'hui*, sous la direction de, Porto-Novo, CAHE.

KIYINDOU Alain, 2004, « La place des savoirs africains sur Internet ou penser «la fracture numérique» par le contenu », *Revue Net Sud*, n°2, pp. 51-61.

LAFRANCE Jean-Paul, 2018, « Analyse d'anciennes et nouvelles idéologies du développement en Afrique », *Communication, technologie et développement*, n°5, pp. 8-19.

LOUKOU Alain François, 2011, « Les TIC au service du développement en Afrique », *tic&société*, Vol. 5, n°s 2-3, [En ligne], URL : <http://journals.openedition.org/ticetsociete/1047> ; DOI : 10.4000/ticetsociete.1047, mis en ligne le 20 avril 2019, consulté le 30 Août 2020 à 10 h 20 mn.

MAZELLIER Margaux , 2018, « Universités : comment les enseignants cherchent à africaniser les savoirs », *Jeune Afrique*, [En ligne], <https://www.jeuneafrique.com/emploi-formation/693282/universites-comment-les-enseignants-cherchent-a-africaniser-les-savoirs>, mis en ligne le 21 décembre 2018, consulté le 15 Septembre 2020 à 22 h 20 mn.

N'GORAN-POAMÉ Léa Marie Laurence, 2001, « La traduction de la Bible en Baoulé : l'impossible retour à l'original », *Repères : Revue scientifique de l'Université de Bouaké-Philosophie et Sciences humaines*, volume 3, n01, pp. 55-75.

NINOT Olivier & PEYROUX Elisabeth, 2019, « La révolution numérique en Afrique », [En ligne], <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/38534-la-revolution-numerique-en-afrique>, mis en ligne le 1er Juillet 2019 à 11h09mn, consulté le 11 Septembre 2020 à 10 h 15 mn.

NKOUDOU Thomas Hervé Mboa, 2015, « Stratégies de valorisation des savoirs locaux africains : questions et enjeux liés à l'usage du numérique au Cameroun », *Éthique publique*, volume 17, n° 2, [En ligne], URL : <http://ethiquepublique.revues.org/2343> ; DOI : 10.4000/ethiquepublique.2343, mis en ligne le 05 mai 2016, consulté le 20 Août 2020 à 21 h 02 mn.

OSBORN Don, 2011, *Les langues africaines à l'ère du numérique – Défis et opportunités de l'informatisation des langues autochtones*, traduit de l'anglais par Geneviève Deschamps, Laval, Les Presses de l'Université Laval.

SAGNA Olivier, 2006, « La lutte contre la fracture numérique en Afrique : aller au-delà de l'accès aux infrastructures », *Hermès, La Revue*, n° 45, pp. 15-24.

STEHR Nico & UFER Ulrich, 2010, « La répartition et la diffusion mondiales du savoir », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 195, pp. 9-29.

ZEVOUNOU Lionel, 2020, « Produire des savoirs « africains » », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 14-2, [En ligne], URL : <http://journals.openedition.org/rac/6102>, mis en ligne le 1er Juin 2020, consulté le 13 septembre 2020 à 22 h 02 mn.

Mise en page : LE PAPHYRUS Éditions
Achévé d'imprimer en Côte d'Ivoire
3^e trimestre 2020
Dépôt légal N° 14931